



2018

RAPPORT D'ACTIVITE

L'interprofession régionale, un outil au service du développement des atouts et du potentiel de la filière



La filière laitière
régionale

Fonctionnement et
bilan financier

Les actions mise en
œuvre en 2018

CRIEL BOVIN-LAIT CENTRE

13 bd. des droits de l'Homme
45 000 ORLEANS

criel.centre@wanadoo.fr

LA FILIERE BOVIN-LAIT REGIONALE

FOCUS SUR LA PRODUCTION

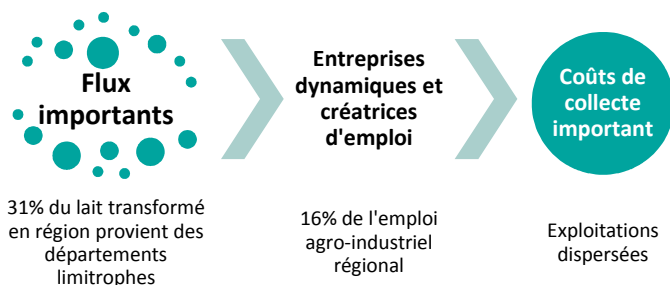
La région Centre-Val de Loire est la plus petite région laitière française avec 1,8 % de la collecte nationale et 449 millions de litres collectés. On dénombre environ 800 exploitations, essentiellement réparties à la périphérie de la région. Environ 30% de la production est d'ailleurs localisée dans le département de l'Indre-et-Loire.

La particularité de la région Centre-Val de Loire est la productivité des vaches laitières, supérieure à la moyenne nationale avec en moyenne 6 900 L/VL/an (6 700 L/VL/an – France).

FOCUS SUR LA TRANSFORMATION

La région Centre-Val de Loire compte 10 sites de transformation qui assurent un maillage de collecte sur l'ensemble du territoire régional. Ces laiteries ont besoin de volumes de lait pour pérenniser leur production. Il est à noter que 56% du lait livré par les producteurs de la région Centre-Val de Loire est transformé en région.

En résumé



L'interprofession régionale en quelques mots

Quelles missions pour le CRIEL Centre ?

- ▶ Améliorer la compétitivité de la production et de la transformation : Agir sur la qualité du lait, Engager des actions pour la réduction de l'empreinte carbone de la filière laitière...
- ▶ Faciliter la relation entre producteurs et transformateurs
- ▶ Orienter et piloter les politiques régionales
- ▶ Assurer la qualité des produits laitiers et la durabilité de la filière laitière.

PORTRAIT DE LA FERME LAITIERE EN REGION CENTRE



59 Vaches
laitières



139 ha de
SAU



6 900L/VL/an



2,41 UTA

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'organisation interprofessionnelle est reconnue d'utilité publique et regroupe les partenaires de l'amont et de l'aval d'une même filière. L'objectif est d'assurer la valorisation, le développement des performances et la défense des intérêts de la filière. Elle est le lieu de rencontre entre les producteurs, les transformateurs coopératifs et les transformateurs privés.

Concrètement, le CRIEL a pour mission de rechercher et d'appliquer en commun des solutions interprofessionnelles aux problèmes techniques et économiques de la production et de la transformation du lait de vache. Il doit également adapter et appliquer à l'échelle régionale les décisions prises par le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière).



L'accord interprofessionnel est un outil dont dispose l'interprofession pour exercer ses missions.

“Au sein de l'interprofession, les décisions sont prises à l'unanimité des 3 collèges, chaque collège bénéficiant d'une voix”

Deux organes décisionnels dirigent l'interprofession où siègent les professionnels désignés par les 3 collèges :

- **Assemblée générale** : Détermine la politique générale et les orientations de l'interprofession. Elle valide le rapport d'activité et adopte le projet de budget pour le nouvel exercice. Elle se réunit une fois par an et chaque collège dispose de 8 à 14 sièges.
- **Conseil d'administration** : Décide de la stratégie et des plans d'actions. Chaque collège dispose de 6 à 10 sièges.

Composition du Conseil d'administration

Collège producteur

- Bruno VERKEST
Porte-Parole
- Alexis DESCAMPS
Vice-Président
- Véronique LAFFIN
- Jean-Luc DEBRAY
- Charlie CHAUMETTE
- Olivier VRIGNAUD
- Christian GUELLIER
- Pascal FERNET

Collège industries privées

- Philippe LESEURE
Vice-Président et Porte-parole
- Dominique VERNEAU
- Olivier DAUGUET
- Henri-Pierre BESNARD
- Charline BRACQ
- Jacques SICOT

Collège des coopératives laitières

- Philippe BRUNEAU
Président
- Alain VAN DER LINDE
- Arnaud TESTARD
- Benjamin PETIT
- Gérard GUIBERT

RESSOURCES HUMAINES

L'interprofession régionale dispose de 0,62 ETP répartis de la manière suivante :

- 0,55 ETP pour la Direction du CRIEL
- 0,07 ETP pour la comptabilité : Mise à disposition par la FRSEA

LE BUDGET

Les ressources financières de l'interprofession régionale sont basées sur :

- **Cotisation Volontaire Obligatoire**

Celle-ci est reversée annuellement à chaque interprofession régionale en fonction des volumes de lait collectés. Elle se répartie comme suit :

- ▶ Pour les producteurs laitiers (livrant à une entreprise de collecte) : 1,22 €/1000 L
- ▶ Pour les entreprises de collecte : 0,442 €/1000 L

“Fixée par un accord interprofessionnel homologué par l'Etat, cette cotisation sert les ambitions collectives de la filière”

- **Cotisation volontaire régionale**

Concernant la cotisation producteur laitier et transformateur, celle-ci est appelé trimestriellement pas l'interprofession régionale auprès des laiteries collectant en région. Elle se répartie comme suit :

- ▶ Pour les producteurs laitiers (livrant à une entreprise de collecte) : 0,038 €/1000 L
- ▶ Pour les entreprises de collecte : 0,038 €/1000 L

“Fixée par un accord interprofessionnel régional, cette cotisation vise particulièrement à développer, consolider et dynamiser la filière régionale”

- **Subventions**

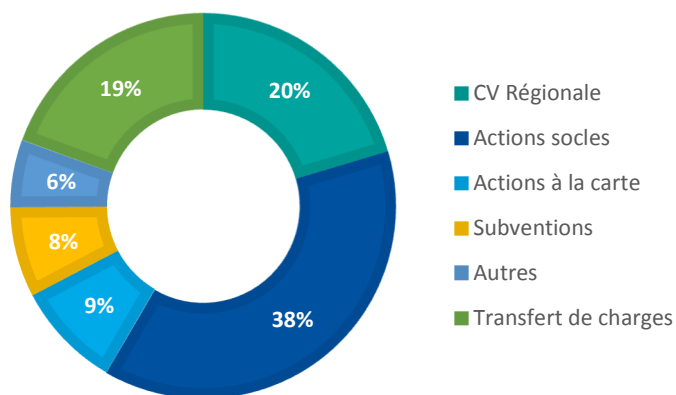
L'interprofession anime conjointement avec la Chambre régionale d'agriculture un programme régional pluri-annuel en faveur de la filière laitière régionale. Ce programme, le CAP Filière, est défini pour 4 ans. A ce titre, le Conseil Régional accompagne le financement d'actions ciblées auprès de l'interprofession régionale.

- **CRIEL Caprin Centre**

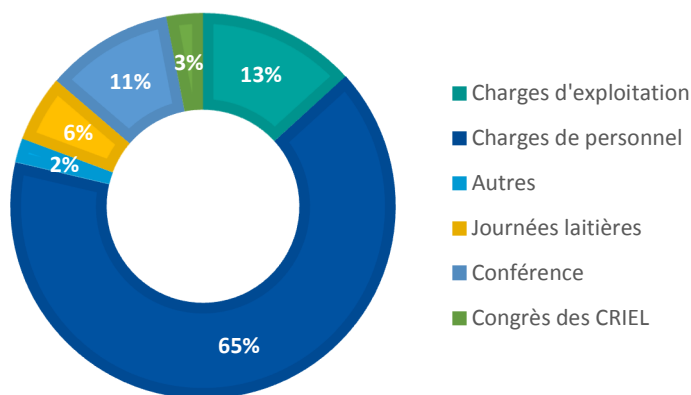
Le CRIEL Bovin-Lait met à disposition du CRIEL Caprin Centre du temps d'agent, à hauteur de 0,45ETP.

Le budget 2018 en chiffres – 148 k€

PRODUITS



CHARGES



LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE - 2018

Les actions menées par le CRIEL sont de 3 ordres. Elles se distinguent par l'origine de la demande (nationale ou régionale) et leurs modalités de financement :

- ▶ **Actions socles** : Actions dont les thématiques et modalités de mise en œuvre sont définies, coordonnées et financées par le CNIEL. Le CRIEL est tenu de les déployer sur son territoire
- ▶ **Actions à la carte** : Actions dont les thématiques et modalités de mise en œuvre sont définies, coordonnées et financées par le CNIEL. Ces actions sont proposées au CRIEL qui se réserve la possibilité de les mettre en œuvre
- ▶ **Actions CRIEL** : Actions définies et mise en œuvre par le CRIEL pour son territoire de compétence. Elles sont financées sur les fonds propres du CRIEL

ACTIONS SOCLES

L'animation et la coordination

L'interprofession régionale assure une dynamique territoriale pour la filière par une action concertée et coordonnée. Il est également important de garantir le lien avec le CNIEL pour favoriser le déploiement de l'action interprofessionnelle au bénéfice de la filière régionale. Pour cela, le CRIEL se réunit via des groupes de travail et les instances décisionnelles telles que les conseils d'administration et les assemblées générales.

“Le CRIEL Centre s'est réuni via 4 Conseils d'administration et 1 Assemblée Générale au cours de l'année 2018”

L'observatoire régional



Un observatoire régional a été mis en place afin d'établir une note de conjoncture spécifique au contexte économique régional. Mensuellement, le CRIEL Centre reçoit les données mises à jour et les intègre à l'observatoire pour diffusion.

OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE
LAITIÈRE CENTRE



Les données que l'on retrouve dans cet observatoire sont :

- ▶ **Structuration globale de la filière régionale** : Nombre de points de collecte, Livraisons de lait, Nombre de VL par département
- ▶ **Qualité du lait** : Taux moyens MG, MP, Germes, Cellules, Butyriques, Lipolyse par départements
- ▶ **Prix du lait** standard et prix du lait réel

“L'observatoire régional est diffusé aux membres de l'interprofession, partenaires de la filière et financeurs ”

Travail autour de la qualité du lait

Le CRIEL assure la bonne information et mise en œuvre des différents accords interprofessionnels relatifs à la qualité du lait et des produits laitiers. Les accords interprofessionnels relatifs à la qualité du lait sont les suivants :

- ▶ Accord sur le paiement du lait à la qualité
- ▶ Accord "germes et cellules"
- ▶ Accord "résidus d'antibiotiques"

L'analyse de la qualité du lait pour le paiement du lait en fonction de la composition et de la qualité est réalisée par les laboratoires interprofessionnels **reconnus par le Ministère de l'Agriculture** pour leur activité d'analyses de paiement du lait.

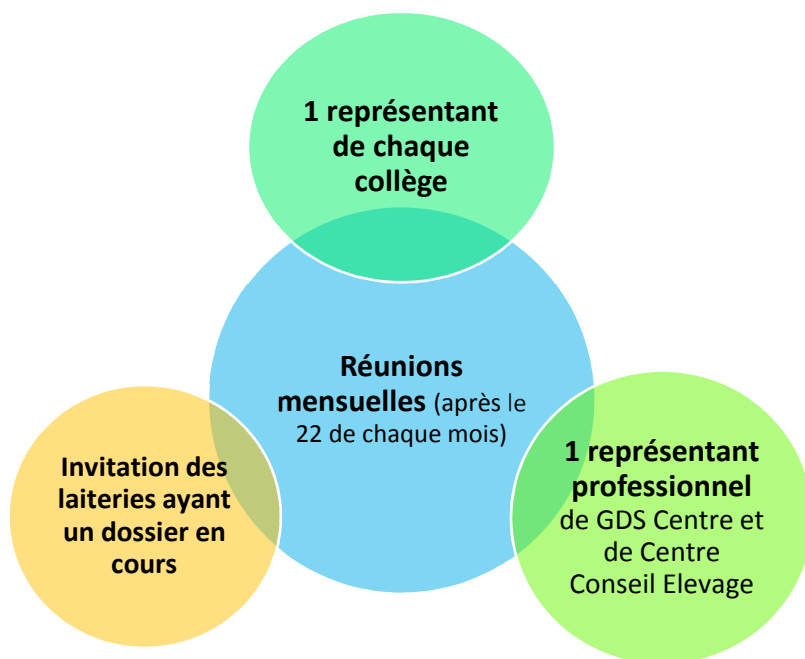


Zoom sur l'accord interprofessionnel « Germes et Cellules »

L'accord interprofessionnel national relatif à la gestion des situations hors normes en germes et en cellules **permet une adaptation de la réglementation européenne dès lors que l'éleveur s'engage dans les mesures correctives** et que la sécurité alimentaire est assurée. Pour une application en phase avec le terrain, la gestion de ces situations est confiée aux CRIEL.

L'accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 3 ans.

Fonctionnement de la commission de recours du bassin Centre



La commission de recours se réunit :

- ▶ **1 fois par an en physique**
Réunion permettant de faire le point sur les dossiers de l'année écoulée et de faire un rappel sur la réglementation
- ▶ **Mensuellement par téléphone** Réunion permettant de gérer les demandes de recours

Actions de terrain - Evènementiel

La question du lien entre agriculteurs et consommateurs demeure une préoccupation majeure du monde agricole et de la filière. Pour ce faire, l'interprofession met à disposition des acteurs régionaux différents outils d'animation et la compétence d'animateurs professionnels, formés aux messages de la filière. Les animations proposées sont réparties selon 2 niveaux :

- ▶ **Niveau 1 : Manifestation regroupant plus de 10 000 visiteurs** – Mise à disposition d'un animateur
- ▶ **Niveau 2 : Manifestation regroupant moins de 10 000 visiteurs/ou seulement 1 journée** – Mise à disposition de documentation/goodies et fontaine à lait.

“En 2018, la promotion des produits laitiers a pu être réalisée sur 4 manifestations de niveau 1 et 4 autres de niveau 2 ”

ACTIONS A LA CARTE

Plan national mammites

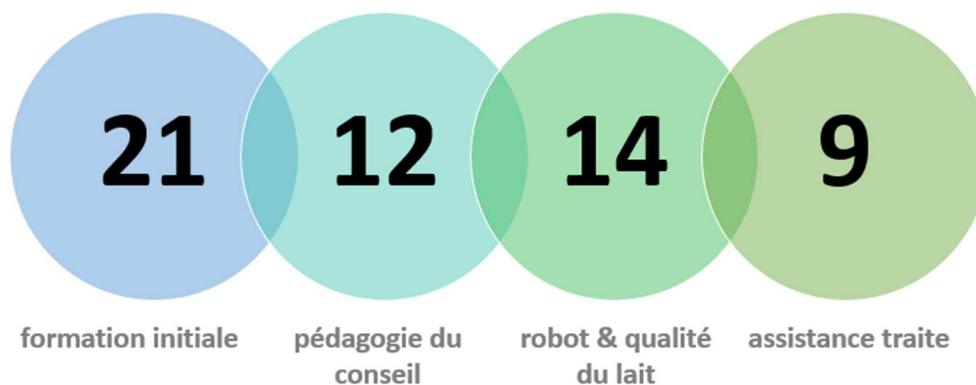


Ce dispositif a pour objectif de prévenir et réduire les mammites en élevage laitier. Outre des outils destinés aux éleveurs laitiers, le CRIEL propose chaque année des formations à destination des conseillers d'élevage sur la qualité du lait.

Depuis 2015, le CRIEL Centre propose chaque année à l'ensemble des conseillers du bassin Centre (conseillers d'organismes de conseil en élevage lait, chambre d'agriculture, GDS, laiteries) les formations suivantes :

- ▶ **Formations initiales** : accompagner les éleveurs dans la maîtrise des mammites
- ▶ **Formation "pédagogie du conseil"** : comment accompagner l'éleveur pour un suivi efficace
- ▶ **Formation "robot & qualité du lait"**
- ▶ **Formation à l'assistance traite**

Nombre de conseillers formés depuis 2015 :



Site internet CRIEL

Le CNIEL accompagne et a accompagné le CRIEL dans la mise en place d'un site internet, sur une base graphique et fonctionnelle commune à l'ensemble des CRIEL. Au cours de l'année 2018, le travail a consisté à :

- ▶ Se former à l'utilisation de la plateforme
- ▶ Concevoir l'architecture du site
- ▶ Créer les contenus



Site : criel-centre.fr



449

Millions de litres collectés sur le bassin Centre en 2018



1,8%

de la collecte laitière Française



780

points de collecte

Ferme laitière Bas Carbone

La Ferme laitière bas carbone est une démarche de filière qui accompagne les éleveurs laitiers dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Chaque éleveur peut choisir les leviers d'action adéquats à son exploitation et à ses objectifs. Cette initiative engage la filière dans la lutte contre le changement climatique et fédère les éleveurs, les transformateurs coopératifs et privés, ainsi que les organismes de conseil.

Concrètement le dispositif permet :

- ▶ Réalisation d'un diagnostic CAP2ER
- ▶ Identification de leviers 'actions potentiels et construction d'un plan d'actions
- ▶ Communication positive sur l'élevage et la filière laitière



10 conseillers formés



144 exploitations engagées

ACTIONS CRIEL

Animation du CAP Filière

Le **CAP**, Contrat d'Appui à la filière Bovins lait, est un contrat signé entre la Région Centre-Val de Loire, la Chambre Régionale d'Agriculture et le CRIEL Centre. Ce dispositif s'appuie sur un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs de la filière. **Il permet un accompagnement financier dans la mise en place d'actions en faveur des éleveurs.**

“En 2018, un nouveau plan d'actions a été rédigé – CAP 3G- et validé par le Conseil Régional pour un engagement financier à hauteur de 2 350 000 € ”

Aussi, sur l'année 2018 :

- ▶ Organisation de 4 comités de filières
- ▶ Organisation d'un séminaire de réflexion pour l'élaboration du CAP 3G
- ▶ Coordination / Animation de l'ensemble des actions du CAP

Rencontres des partenaires de la filière

CRIEL Technique

Le CRIEL Technique est un lieu d'échanges entre les professionnels de la filière et les différents organismes de services spécialisés. Aussi, cette instance a pour vocation de **créer une dynamique sur les problématiques technique entre la profession et les organismes techniques et se fixer des objectifs communs sur différents dossiers** (CEL, GDS, CAs, Vétérinaires).

En 2018, le CRIEL Technique s'est réuni par 2 fois (mai et novembre) afin de traiter différents sujets :

- ▶ **Point sur les démarches engagées par l'interprofession** : Plan de filière, Dossier bien-être animal, Qualité du lait, Ferme laitière bas-carbone
- ▶ **Travail sur le maillage territorial** des services vétérinaires et concessionnaires machines à traire

Rencontre annuelle avec les banques

Le CRIEL Centre rencontre annuellement les partenaires financiers (Crédit Agricole, Banque Populaire et Crédit Mutuel) afin d'échanger sur la conjoncture régionale, sur les éventuelles difficultés rencontrées sur le territoire, et de comprendre leur engagement auprès des éleveurs.

Journées d'informations techniques à destination des éleveurs

La baisse du nombre de producteurs rend d'autant plus utiles les actions de communication à l'attention des éleveurs et des conseillers qui les entourent. Aussi, l'organisation de journées d'information à destination des éleveurs laitiers est nécessaire.

“Les journées laitières favorisent les échanges entre producteurs, la transmission de l'information et la sensibilisation aux thématiques économiques et techniques ”

- ▶ **Journée Loir-et-Cher et de l'Eure et Loire (7/06/2018) :**

Cette journée a regroupé une quarantaine d'éleveurs et partenaires de la filière. Elle a été l'occasion de faire le point sur :

- Actualités de la filière régionale : Accompagnement « Qualité du lait » et contractualisation pulpes en région
 - Les engagements sociétaux de la filière laitière : bien-être animal
 - Focus technique sur : Pâturage avec un robot de traite et transmissibilité de l'exploitation
- ▶ **Conférence Ferme Expo (16/11/2018)**

Le CRIEL Bovins-Lait, en partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire a organisé une conférence qui a rassemblé une quarantaine de producteurs et partenaires de la filière. Cette conférence était l'occasion de faire le point sur la démarche de responsabilité sociétale de la filière laitière.

► **Conférence élevage et société : La réconciliation** - 02/02/2018

En partenariat avec l'ensemble des filières élevage régionales (CRIEL Caprins, INTERBEV, ARIPORC, CRIAVI), les éleveurs et les partenaires ont été conviés à une journée d'échange sur les enjeux sociétaux (environnement, bien-être animal, nutrition...).

L'objectif premier de cette journée est d'aider les éleveurs à mieux comprendre les évolutions de la société, ses attentes et ses questions, qui touchent les éleveurs au cœur de leur métier. Cette journée se tiendra en deux temps. La matinée sera multi-filières et les échanges seront alimentés par l'intervention de deux expertes des enjeux sociétaux : la psychosociologue Annie CLERC DE MARCO et l'éthologue Aurélia WARIN. Les sujets seront ensuite approfondis par filière durant l'après-midi afin de travailler sur des projets nationaux et régionaux.

“140 éleveurs et partenaires de la filière réunis pour échanger autour du bien-être animal”





LES CONTACTS

Président : Philippe BRUNEAU

Directrice : Leslie HENNION

06 88 04 49 96

criel.centre@wanadoo.fr

Adresse

CRIEL BOVIN LAIT CENTRE
Cité de l'agriculture
13 avenue des droits de l'Homme
45 000 ORLEANS

